Effectuer une recherche aux ANOM



Effectuer une recherche aux ANOM

Le personnel a pour mission d'orienter les chercheurs et de leur fournir les indications utiles pour effectuer eux-mêmes leurs recherches.

Le lecteur a la possibilité de préparer sa venue en consultant le site internet :

http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/

et plus particulièrement IREL (Instruments de Recherche En Ligne).



IREL permet l'accès :

- à l'état général des fonds (liste et description des fonds conservés)
- aux inventaires détaillés de plus de 200 fonds
- aux bases de données (état civil de plus de 100 ans, bagnes, registres matricules, base iconographique Ulysse...)
- au catalogue de la bibliothèque des ANOM

Demander des documents

Le chercheur aura pris soin de relever sur IREL les codes de communication des documents qu'il souhaite consulter.

Les documents sont consultables uniquement en salle de lecture.

Réserver par internet

Les lecteurs déjà inscrits peuvent réserver à l'avance 2 documents par internet.